

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 5 JUILLET 2024

DELIBERATION N°24/56

DESIGNATION D'UN MEMBRE DU BUREAU

Le Conseil d'Administration de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes,

- VU le Décret modifié n°98-923 du 14 octobre 1998, portant création de l'Établissement Public Foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (EPORA),
- VU l'article 7 du Règlement Intérieur de l'EPORA, relatif aux modalités de désignation du Président du Conseil d'Administration, des Vice-Présidents et membres du Bureau.

Prend acte de la désignation de Madame Elise REGNIER au titre de représentant de l'Etat désigné par les membres du Bureau à la suite du départ de Monsieur Eric TANAYS au titre de représentant de l'Etat membre du Bureau.

La Directrice Générale

Le Président du Conseil d'Administration

DocuSigned by:
Florence HILAIRE
EBC60336457847D...

Florence HILAIRE

Signé par :
VERCHERE Patrice
BDF109246CCC445...

Patrice VERCHERE

Pour la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et du département du Rhône, par délégation,
le Secrétaire Général Adjoint pour les affaires régionales

Signé par :
Sylvain PELLETERET
BFDAC10A80DC4A7...

Sylvain PELLETERET